

Bureau du 18 juin 2007

Décision n° B-2007-5321

objet :	Aménagement intérieur de 22 véhicules type fourgon de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 7 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2007-5151 en date du 16 avril 2007, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'aménagement de 22 véhicules type fourgon de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 10 mai 2007, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Igloo Lambert pour un montant de 197 609 € HT, soit 236 340,37 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour l'aménagement de 22 véhicules type fourgon de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Igloo Lambert pour un montant de 197 609 € HT, soit 236 340,37 € TTC.

2° - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - budget principal et budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,